

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°71 - Juin 2017



www.martineglise.fr

A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.

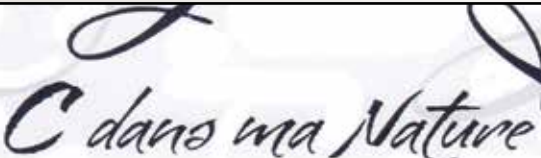


SARL Alberto RIBEIRO



**IMAGE - SON
ELECTROMENAGER**

3, Rue Victor Hugo - 76200 DIEPPE
02 35 82 88 52
www.proxiconfort-dieppe.fr



**Fleuriste
Emilie Saint Martin**

**Livraison gratuite
pour les martinais(es)**

**8 rue Edouard Cannevel
76510 Saint Nicolas d'Aliermont**

Tél / Fax : 02 35 85 87 06



Agence de Dieppe

Chemin des Launay

76880 Arques-la-Bataille

Tél. **02 35 04 84 84**

E-mail : seine-maritime-nord@eurovia.com

***Nous ouvrons
la voie aux idées neuves***

*L'agence de Dieppe conçoit,
construit et entretient vos routes,
au service des collectivités
et des particuliers*

L'éditorial de Gill Géryl



« La communication est la base de toute relation »
« La communication est la base de tout enrichissement »

Ces citations issues de la sagesse populaire illustrent toute l'importance de bien communiquer.

Cela vaut aussi pour les collectivités territoriales.

Les moyens utilisés par les citoyens pour s'informer sur la vie locale ont nettement évolué depuis quelques années.

Les supports traditionnels (affichage, journal communal, presse locale) perdent progressivement du terrain face à la montée en puissance du numérique.

Aujourd'hui, la question ne doit plus se poser. Pour informer les administrés, l'utilisation des outils numériques est nécessaire. A commencer par les réseaux sociaux.

En 2015, près de 4 personnes sur 10 déclarent consulter les pages officielles des collectivités territoriales sur les réseaux sociaux. Soit une progression de 12 points par rapport à 2013 !

C'est pourquoi, après avoir créé, puis modernisé son site internet, la commune a créé sa page Facebook.

Bien lui en a pris car le succès est au rendez-vous avec 203 "likers" et 213 abonnés après 3 mois de mise en ligne et une audience grandissante.

Résultats :

- De meilleures retombées pour les événements organisés par la commune, les associations, les écoles : fête du pain, soirée théâtre, festival Art-pège. Gala de danse, fête et kermesse scolaire... avec beaucoup plus de personnes atteintes.
- De nombreuses personnes intéressées par la présentation et souvent la découverte du patrimoine Martinais
- Un "plus" pour l'attractivité et la notoriété de la commune, pour ses activités, ses animations et son commerce.

Merci à notre prestataire la société "Up your Com" implantée à Martin-Eglise pour ses publications régulières et de qualité, gages de ce succès, et à notre équipe d'élus en charge de la communication.

Je vous souhaite une agréable lecture en vous souhaitant un bel été.

Gill Géryl
Maire

SOMMAIRE

Éditorial	page 3
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Informations communales	page 7
Expositions	page 12
Écoles	page 13
Vie communale	page 16
Associations	page 24



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ÉTAT-CIVIL

DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

Naissances :

Emma DERNY	le 11 janvier
Evy BEAUMONT	le 22 janvier
Nolan SOUDET	le 9 mars
Ethan LEHOUX	le 21 mars
Manon FLAMENT	le 3 avril
Marvin CARPENTIER	le 15 avril
Anaé TISSAIT	le 13 mai
Mayane MBACKÉ	le 21 mai
Eloi WINKLER	le 8 juin

Mariages :

Gilbert POULAIN et Andrée OLIVIER	le 14 février
Fabrice LAVIEC et Laure MORILLON	le 9 mars
Marc GRENET et Myriam EFFOSSE	le 27 mai

Décès :

Michelle DEFACQUE	le 4 janvier
Philippe LIÉNARD	le 1 ^{er} mars
Christine BIVILLE	le 11 avril
Michel BRIEUX	le 14 juin

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi	8h30 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune : www.martin-eglise.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES



Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris

Le Lundi matin. Mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié.

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi matin sur deux (mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié) selon le calendrier suivant :

Lundi 10 Juillet, Lundi 24 Juillet, Lundi 7 Août, Lundi 21 Août,
Lundi 4 Septembre, Lundi 18 Septembre, Lundi 2 Octobre,
Lundi 16 Octobre, Lundi 30 Octobre, Lundi 13 Novembre,
Lundi 27 Novembre, Lundi 11 Décembre, Mardi 26 Décembre

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du Mardi au Samedi
de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.
Ouverture ponctuelle le Dimanche.
Fermeture le Lundi.

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables	8h à 12h et 14h30 à 20h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ÉPICERIE

L'épicerie sera désormais ouverte du lundi au samedi de 8 heures à 13 heures et de 15 heures à 21 heures.

Elle sera fermée uniquement le mercredi matin et ouverte le mercredi après-midi de 15 heures à 21 heures.

Elle est également ouverte le dimanche et les jours fériés de 9 heures à 13h30 et de 16 heures à 20 heures.

Un service de livraison à domicile est également assuré.

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Gill Geryl, maire

gill.geryl@mairie-martin-eglise.com

Alain Maratrat, 1^{er} adjoint au maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication

v.mpandou@mairie-martin-eglise.com

Marie-Claude Laurent, 3^{ème} adjointe en charge du CCAS

ml.laurent@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 4^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

f.demonchy@mairie-martin-eglise.com

Bertrand Crémet, 5^{ème} adjoint en charge des travaux publics

v.cremet@mairie-martin-eglise.com

Christel Petit, secrétaire générale

christel.petit@mairie-martin-eglise.com

Alain Thierry, directeur technique

alain.thierry@mairie-martin-eglise.com

Véronique Dufeuille, chargée de l'urbanisme

v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Matthieu Monchicourt, policier municipal

matthieu.monchicourt@mairie-martin-eglise.com



SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ERDF ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

VEOLIA : 09 69 39 56 34 GRDF : 08 00 47 33 33
ERDF : 09 72 67 50 76



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^{ÈME} SEMESTRE 2017

Vendredi 14 juillet	Loto du Club des Blés d'Or
Mardi 15 août	Loto de Loisirs et Culture
Dimanche 10 septembre	Foire à tout de Martin-Eglise Animation
Samedi 11 novembre	Loto de Club 2000
Samedi 18 novembre	Soirée harengs de Loisirs et Culture
Dimanche 3 décembre	Vente échange de Loisirs et Culture
Dimanche 10 décembre	Marché de Noël de Martin-Eglise Animation
Mercredi 13 décembre	Noël du personnel communal
Jeudi 14 décembre	Fêtes des écoles
Samedi 16 décembre	Goûter des anciens



LANCEMENT D'UNE PAGE FACEBOOK COMMUNALE

En complément des supports de communication déjà existants, la commune possède une page Facebook depuis le 27 mars dernier.

De nouvelles informations locales et pratiques sont postées quotidiennement et vous pouvez réagir si vous le souhaitez. Les échanges sont ouverts à tous, à condition de respecter certaines règles de courtoisie qui figurent dans la « Charte d'utilisation de la page Facebook de Martin-Eglise » ci-dessous.

Charte d'utilisation de la page Facebook de Martin-Eglise

L'utilisateur, par le fait d'« aimer » la page Facebook officielle de Martin-Eglise, accepte pleinement et sans réserve la présente charte d'utilisation et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette page, à la respecter.

Les débats, échanges et autres interactions avec la page Facebook officielle de Martin-Eglise sont ouverts à tous. Tous les membres sont invités à y participer, à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie.

La page Facebook officielle de Martin-Eglise a pour objectif :

- de donner l'information locale en mettant en avant les actualités et les grands projets de la commune,
- d'engager la conversation pour faire participer les habitants aux projets de la commune,
- de créer une communauté conviviale au sein de la commune pour rapprocher les habitants et les acteurs de la ville.

Modération

Les échanges sur le site font l'objet d'une modération a posteriori. Nous souhaitons préserver un certain respect dans les échanges : si les critiques et expressions de désaccord divers ont toute leur place dans les débats, les invectives ou prises à partie ne sont pas indispensables. Le rôle des modérateurs est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou hors sujet, nuisent aux discussions. Les modérateurs excluent également tout propos contraire aux lois en vigueur.

Cela inclut, de façon non exhaustive :

- les attaques ou insinuations fondées sur les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle, les opinions politiques ;
- les insultes, harcèlements, affirmations graves ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations ;
- tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement ;
- tout message contraire aux droits d'auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur ;
- toute attaque personnelle à l'égard de femmes ou d'hommes, élus ou non ;
- les invectives ad hominem (propos agressifs, méprisant, péremptaires) ou, de façon générale, tout propos attentatoire aux participants ;
- toute utilisation de la page à des fins publicitaires ou commerciales sans rapport avec Martin-Eglise ;
- la mention de coordonnées personnelles ou de liens hypertexte inappropriés ;
- les contenus de sites web accessibles uniquement par abonnement payant ;

- certains excès de prolixité ou de fréquence d'intervention nuisant à la participation équitable de tous ;
- les contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges ;
- les informations obsolètes ou ayant déjà été largement débattues ;
- tout message hors sujet.

Poster un commentaire

- Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion.
- Si vous répondez à un commentaire, indiquez le nom du contributeur auquel vous répondez ou citez le texte original pour être sûr d'être bien compris.
- Citez vos références.
- N'utilisez pas une majorité de MAJUSCULES. Sur internet, cela équivaut à « crier ».
- Comme tous les espaces de discussion virtuels, vos propos publiés sont accessibles à tous. Tenez-en compte, eu égard au respect de votre vie privée.
- Vérifiez la source des informations que vous postez afin d'éviter la désinformation et les rumeurs. Des sites internet humoristiques publient quotidiennement ce genre de contenu.
- Respectez la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats.
- Utilisez un langage correct et compréhensible.
- Vos contributions ne doivent pas présenter de caractère répétitif.

En tant qu'utilisateur, vous pouvez à tout moment supprimer vos propres contributions, selon les fonctionnalités du site internet Facebook. A tout moment, l'utilisateur peut se désinscrire de la page Facebook « Martin-Eglise » en cliquant sur le bouton « je n'aime plus » présent sur la page Facebook en question.

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par Facebook, ou nous la signaler directement en écrivant à martin-eglise wanadoo.fr.

Droits d'auteur sur les contributions

Tout utilisateur doit respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs.

Chaque utilisateur autorise à reproduire, publier et diffuser, en tout ou partie, sur tout support et pour toute utilisation, les contributions (messages et/ou contenus) qu'il aura publiées sur la page Facebook officielle de Martin-Eglise. Cette autorisation est valable pour le monde et pour la durée des droits d'auteur.

L'utilisateur garantit à la commune de Martin-Eglise qu'il détient tous les droits nécessaires pour autoriser la reproduction, la publication et la diffusion des contributions qu'il met en ligne. A ce titre, l'utilisateur garantit la commune de Martin-Eglise contre tout recours ou revendication que pourraient exercer des tiers vis-à-vis de ses contributions.

Tous les droits d'auteur s'agissant des applications développées et mises à la disposition des utilisateurs de la page Facebook officielle de Martin-Eglise, sont réservés. A ce titre, il est interdit à tout utilisateur de reproduire, d'imiter, de commercialiser, ou plus largement porter atteinte aux droits d'auteur relatifs à ces applications.

Pour accéder à la page Facebook :

www.martineglise.fr ou **page officielle Facebook Martin-Eglise**

LE PROJET DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE AVANCE

Rappel du contexte :

- Les établissements scolaires de Martin-Eglise sont dispersés ce qui induit de nombreuses contraintes et des surcoûts de fonctionnement.
 - Les classes sont à niveaux multiples
 - L'école maternelle est située dans un environnement défavorable (nuisances, sécurité)
 - Les bâtiments sont vieillissants. Des travaux importants sont nécessaires à l'école primaire (toiture). Leurs extensions sont difficilement envisageables et leurs optimisations énergétiques compliquées et coûteuses. De ce fait, et vu le site très contraint, la solution d'ajouter une nouvelle école maternelle à l'école primaire a été abandonnée ce qui conduit à démolir le bâtiment actuel pour construire un nouveau groupe scolaire à deux niveaux en se servant de la topographie des lieux.
 - Il y a l'opportunité de mutualiser avec la commune d'Ancourt pour réaliser un équipement scolaire de 8 classes (1 par niveau)
- Ce nouveau groupe scolaire, en regroupant les écoles maternelle et primaire sur un même site et sous un même toit et en mutualisant les besoins de deux communes de l'Agglomération Dieppoise, a donc vocation à être structurant. Il s'inscrit dans les priorités en matière de rénovation thermique, transition énergétique, modernisation et mutualisation d'équipement public et réorganisation de la carte scolaire.

Ainsi, le 18 mai dernier, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le choix du jury de concours qui avait en charge de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre du futur groupe scolaire.

Ce jury était composé de 9 membres à voix délibératives (les 6 élus de la commission d'appel d'offres de la commune et 3 architectes du Conseil de l'ordre) et, à titre consultatif, de membres de la commission scolaire, de notre Secrétaire Générale et de l'Inspecteur Primaire.

Avec 8 voix sur 9 c'est le projet de l'Agence d'architecture «La Soda» qui a été retenu, à l'aveugle comme l'exige la réglementation des concours, sur les trois présentés par les équipes présélectionnées en mars dernier parmi les 36 candidats à ce concours ! A ce stade, coup de chapeau à notre assistant maître d'ouvrage et mandataire, la SEMAD, qui orchestré ce concours dans les délais impartis et réalisé avec beaucoup d'efficacité l'ensemble des analyses nécessaires aux délibérations.

La Soda est une agence parisienne fondée par deux jeunes architectes dont Valentin Bernard, Dieppois d'origine et d'attache, ancien collaborateur des architectes Jean Nouvel et Manuelle Gautrand.

Valentin Bernard vient de réaliser l'Espace Oscar Niemeyer à l'entrée du Val Druel.

Son équipe l'a emporté parce qu'elle a particulièrement bien perçu les enjeux du site et du programme :

- Insertion urbaine, accès aux deux écoles depuis un parvis haut, généreux, ouvert et protégé (vigipirate) côté parking et gymnase.
- Chantier rapide à faibles nuisances (principalement en filière sèche avec des éco-matériaux préfabriqués et optimisés en usine).
- Organisation architecturale tirant partie du site (topographie) avec l'école maternelle en RDC haut et l'école primaire et le restaurant en RDC bas.
- École pérenne, évolutive et modulable (espace pour 2 classes supplémentaires éventuelles déjà intégré).
- Pôle scolaire entre « cocon » et « ouverture » (cours de récréation au cœur de l'établissement et larges vues sur l'extérieur pour les salles de classes)
- Construire propre et local un bâtiment minimisant les dépenses énergétiques (prise en compte d'une démarche HQE avec approche au maximum de la RT 2020).

Photos du projet retenu par le Conseil Municipal (au stade esquisse)



Perspective vue du ciel du pôle scolaire de Martin Eglise

INFORMATIONS COMMUNALES



Cour de récréation des primaires

Au stade de l'esquisse, le projet doit évoluer vers un avant-projet sommaire (APS) d'ici à octobre prochain ce qui permettra le dépôt du permis de construire avant la fin de l'année. Si tout se passe bien (obtention du PC et des financements sollicités, réponse des entreprises conformes à l'estimatif, chantier...) le début des travaux est prévu en mai 2018 (installation de l'école primaire provisoire sur le terrain jouxtant le gymnase) et la livraison en juillet 2019 pour une ouverture de l'école à la rentrée 2019.

Le coût total du projet, dont la surface construite totale avoisine les 2000 m², est estimé à 4,2 M€ dont 3,4 M€ de travaux. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat (DETR et FSIL) et du Département. Le solde sera financé par autofinancement et emprunt.



Vue perspective de la salle de restauration des primaires et d'une salle de classe

DÉPÔTS SAUVAGES AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Nos points d'apports volontaires situés près des jardins communaux continuent à être un lieu de dépôts de tous genres. Nous rappelons qu'ils sont réservés exclusivement à la collecte du verre, des tissus et des chaussures afin d'être recyclés.

Les incivilités constatées sont passibles d'amendes selon le décret du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets :

«Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

NOR : JUSD1502543D

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/25/JUSD1502543D/jo/texte>

Alias : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/25/2015-337/jo/texte>

Publics concernés : justiciables, agents et officiers de police judiciaire, avocats, magistrats.

Objet : amélioration de la répression à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique. Ces faits sont actuellement punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^e classe, soit 150 euros. Ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 euros. Le décret maintient toutefois une amende de la 2^e classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3^e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros. Il permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de la 4^e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

...»

Nous comptons sur le civisme de tous pour éviter d'en arriver à verbaliser.



GUIDE PRATIQUE DE LA SÉCHERESSE

Le département de Seine-Maritime connaît cette année un phénomène de sécheresse précoce, conséquence d'un important déficit hydrique (très faibles précipitations depuis la fin de l'année 2016). Depuis le début de l'année, les nappes souterraines ne sont quasiment pas rechargées. Une diminution des débits des cours d'eau a été constatée et les niveaux des nappes phréatiques sont très bas par rapport aux normales saisonnières.

Des mesures de surveillance, de limitations ou interdictions provisoires des usages de l'eau concernant l'ensemble des usagers ont été mises en œuvre par la préfecture et un guide pratique de la sécheresse en Seine-Maritime a été édité.

Il explique le fonctionnement des cours d'eau et des nappes souterraines, la prise de limitation et d'interdiction des usages et rappelle les gestes éco-citoyens pour économiser la ressource. Ces documents sont disponibles sur le site de la délégation interservices de l'eau et de la nature de seine-maritime :

<http://dise.seine-maritime.agriculture.gouv.fr>

Rubrique L'eau/secheresse

ARRÊT DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La procédure de révision du plan local d'urbanisme mise en œuvre le 2 juillet 2009 est en cours de finalisation. Après une présentation du projet par le bureau d'études En Act, les élus ont tiré le bilan de la concertation puis arrêté le projet de PLU lors du conseil municipal du 18 mai 2017. Le PLU prévoit le maintien du développement de l'habitat tout en modérant la consommation d'espace afin de lutter contre l'étalement urbain et la réduction des espaces agricoles et naturels.

Le projet doit maintenant être adressé pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées avant sa mise à l'enquête publique.

OUVERTURE DU CENTRE OPTIQUE À ETRAN

Depuis fin septembre 2016, un magasin Centre Optique s'est installé à côté de la pharmacie et du centre médical au hameau d'Etran, en face de l'hypermarché Leclerc.

L'équipe est constituée de trois personnes : M^{me} Véronique Ancenay, opticienne gérante et MM. Mathieu Raymond, opticien et Yannick Delabarre, monteur-vendeur en lunetterie.

L'espace de vente de 200 m² dispose d'un coin jeux spécialement aménagé pour les enfants et un parking de trois places est mis gratuitement à la disposition des clients.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



EXPOSITIONS

CHAPELLE D'ETRAN

Exposition de peintures, photos, bijoux en pierres naturelles

«L'énergie par les couleurs»

de Françoise Groperrin, Béatrice Dagan, Katy Picard et Jean-Michel Delaloche

Du 3 au 12 mars 2017



Exposition de peintures et photographies

de Jean-Pierre Hadjab et Jennifer Leclerc

Week-end du 18 et 19 mars et 25 et 26 mars 2017



Exposition d'aquarelles

de Michel Botte

Du 1^{er} au 9 avril 2017



Exposition de peintures «Ensemble»

de Jean-Gabriel Montador et Corinne Quibel

Du 12 au 21 mai 2017



BAL FOLK

Dans le cadre de la musique à l'école, les enfants des écoles élémentaires de cinq communes (Hautot-sur-Mer, Envermeu, Saint-aubin-le-Cauf, Torcy-le-Grand et Martin-Eglise), accompagnés par le groupe Binious en Seine, ont présenté des chants et danses celtiques à la salle des fêtes le jeudi 9 février. Les parents ont pu découvrir le travail fourni tout au long de l'année scolaire par les enfants, accompagnés par leurs professeurs d'école.



SPECTACLE ECOLE ELEMENTAIRE

Ce mardi 13 juin, s'est déroulée devant une nombreuse assistance, la traditionnelle fête des écoles au cours de laquelle les élèves du groupe scolaire Le Vallon ont présenté un très joli spectacle sur le thème du Petit Prince. Ce spectacle a permis de montrer le travail réalisé par les enfants tout au long de l'année scolaire avec leur professeur de musique Régis Delcroix et le travail réalisé pendant l'activité périscolaire danse qui est encadrée par Hélène Bergounioux. Bravo à tous



KERMESSE DE L'ÉCOLE

La kermesse du groupe scolaire s'est déroulée le vendredi 30 juin sous le soleil malgré une météo incertaine toute la semaine. Les enfants ont pu partager avec leurs parents une agréable fin d'après-midi récréative dans la joie et la bonne humeur.



PRATIQUE DE LA VOILE

Comme chaque année, les élèves du groupe scolaire le Vallon ont la chance de pouvoir s'initier à la pratique de la voile sur le plan d'eau de la base de loisirs de Varenne Plein Air. Quelques témoignages d'élèves qui ont participé aux séances d'initiation à la voile :

« J'ai bien aimé faire de la voile avec Thibaut, même quand je suis tombé dans l'eau avec Valentin. » Lylia

« La voile, c'est super, on apprend à se diriger, avancer et tourner avec un bateau. On a aussi appris les parties du bateau : la voile pour faire avancer le bateau, le gouvernail pour le diriger et la dérive pour empêcher le bateau de se renverser. Mais avec Malo on est quand même tombé dans l'eau, c'était rigolo. On a du aller chercher la dérive qui était restée sous le bateau. Je suis allé la chercher puis nous avons remis le bateau à l'endroit. Heureusement, l'eau n'était pas très froide. Nous sommes ensuite rentrés à l'école. » Célio

« J'en ai encore des frissons !!! » Malo

« A la voile, on apprend des choses qu'il y a dans le bateau (gouvernail, voile, dérive), aussi pour le faire avancer (tirer sur la corde pour que la voile se gonfle), pour diriger (tourner le gouvernail). Après ce qui est marrant c'est quand le moniteur fait des vagues avec bateau à moteur et qu'on est tout éclaboussé. » Inès

« J'étais stressée dans le bus. Arrivée à la Varenne j'étais encore plus stressée que dans le bus. J'avais peur de tomber à l'eau. On a préparé le bateau et on s'est installé et on est parti. J'ai bien aimé la voile ! » Louise

« A la Varenne, on a appris à installer le matériel de voile (le gouvernail, la voile et le baobab). On a fait des courses de relais, on a appris à être en face au vent et dos au vent. A la course d'orientation, on a recherché des balises, chercher des épingles. Merci Thibault et Valentin. » Lony

« A la course d'orientation, il faut courir. On était des équipes de deux et il y avait un élève tout seul. C'était pour moi compliqué. J'ai adoré la course d'orientation. Super. Je remercie les gens de la Varenne et la mairie pour la pratique de ce sport. » Marine

« J'ai bien aimé la course d'orientation car Valentin a caché les balises, les ballons, les pinces et on a fait des groupes de deux et c'était bien. J'ai bien aimé aussi la voile car on allait vite avec le vent, et je pouvais conduire le gouvernail. Thibault nous faisait des vagues et on était mouillée. » Maïlou



LA CLASSE DE CE2-CM1 DÉCOUVRE LA PRATIQUE DE L'ESCRIME

Au cours de l'année scolaire, les élèves de la classe CE2-CM1 ont pu découvrir la pratique de l'escrime. Voilà leur témoignage :

« Ce que nous avons appris comme attaque et défense: le coup droit ou la fente, la parade de quarte et la parade de sixte, l'attaque composée, le dégagement et la retraite.

Notre rencontre inter-classe nous a beaucoup plu avec toutes les activités proposées:

- cibler un maximum de points en visant la cible et en faisant la fente.
- s'habiller le plus rapidement, exécuter des mouvements d'escrime avec le ballon, tenir en équilibre sur une planche en se mettant en garde.
- retenir les mouvements qui correspondent au code et les reproduire.
- toucher la balle suspendue avec le fleuret et des figures géométriques dans un autre atelier.
- réaliser des marches à l'intérieur d'une échelle sans toucher les barreaux.
- monter, démonter une épée (...)

Cette activité nous a plu. C'était un peu comme un stage avec Jules, notre maître d'arme. Toute la classe remercie Jules de nous avoir enseigné l'art de l'escrime, avec la participation de la mairie, des parents, des maîtresses, des écoles et de notre circonscription. A l'année prochaine Jules !! »

La classe ce2-cm1



PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JANVIER 2017

- Groupe scolaire : Le recours à un concours d'architectes étant obligatoire pour tous les marchés de maîtrise d'œuvre supérieurs à 209 000 €, décision 1) de mandater la SEMAD pour le lancement et l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le compte de la commune 2) de désigner les membres du jury du concours appelés à siéger pour la sélection des candidats 3) de constituer une commission technique chargée de procéder à une analyse descriptive des projets en conformité avec les contraintes du programme et d'établir un rapport aux membres du jury 4) de fixer les primes des candidats admis à concourir.
- Décision de ne pas transférer la compétence plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération de la région dieppoise.
- Accord pour différentes espèces de saules soient plantées dans la prairie humide avec l'aide de l'APEI, du parc Weber et du syndicat des bassins versants de la vallée de l'Arques.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 FÉVRIER 2017

- Information que les consignes de tri des ordures ménagères sont modifiées depuis le 1er janvier 2017 : les emballages en métal, en papier et en carton, les briques alimentaires et tous les emballages en plastique sans exception peuvent être mis dans les containers à couvercles jaunes.
- Information que la communauté d'agglomération de la région dieppoise va modifier à compter de cette année la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et sélectifs des professionnels, dans un souci d'harmonisation avec les autres communes ayant jusqu'à présent une redevance calculée à partir du 1^{er} litre collecté (Martin-Eglise, Offranville et Saint-Aubin-sur-Scie).
- Validation de réévaluer sous forme d'un forfait de 70 € les tarifs de la fourrière animalière de Martin-Eglise, inchangés depuis juin 1999.
- Décision de nommer M^{me} Madeline Suillerot comme membre du CCAS en remplacement de M^{me} Ina Abraham qui a déménagé.
- Décision de mandater la SEMAD pour une pré-étude de faisabilité sur une parcelle sise rue Henri IV en vue de la construction d'une petite résidence en accession destinée à des seniors souhaiter rester dans la commune.
- Décision de choisir UP YOUR COM pour mettre en place la page Facebook communale.
- Décision de demander les subventions à l'État et au Département pour la construction du groupe scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MARS 2017

- Information que les demandes de cartes d'identité de Martin-Eglise seront désormais effectuées dans les mairies de Dieppe, Neuville-les-Dieppe et Envermeu qui sont équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et d'un capteur pour la prise des empreintes.
- Etude pour la circulation rue Nicolas de la Chaussée confiée au BET BAILLY. Un aménagement provisoire sera réalisé pour sécuriser la circulation au droit du garage.
- Place Mayenne, matérialisation de places de stationnement réservées à la clientèle des commerces.
- Approbation du compte administratif 2016 et du budget 2017 de la commune.

- Décision de maintenir le taux communal de la taxe d'habitation (12,29%), de la taxe foncière sur le bâti (15,32%) et de la taxe foncière sur le non bâti (30,15%).
- Affectation des subventions allouées au titre de l'année 2017.
- Approbation du compte administratif 2016 et du budget 2017 des locaux commerciaux.
- Approbation du compte administratif 2016 et du budget 2017 du lotissement «Les coteaux de Palcheul».
- Décision d'ouvrir une autorisation de programme et des crédits de paiement nécessaires à la construction du groupe scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 MAI 2017

- Information qu'une réunion a eu lieu avec les adolescents de la commune pour un projet d'aménagement d'un espace jeux aux stades.
- Réflexion en cours pour un projet de regroupement des écoles de Martin-Eglise et d'Ancourt dans le cadre de la réalisation du nouveau groupe scolaire martinais.
- Présentation de l'étude d'impact pluriannuel du groupe scolaire réalisée à la demande de la préfecture pour la subvention sollicitée au titre du fonds de soutien. La conclusion est que le projet remplit toutes les conditions permettant d'assurer sa soutenabilité financière, tant en investissement qu'en fonctionnement, et ce en maintenant un niveau de pression fiscale constant.
- Validation du choix du jury de concours de désigner le cabinet d'architectes SODA comme maître d'œuvre du groupe scolaire.
- Autorisation d'autoriser la SEMAD, mandataire de la commune, à signer le marché de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire.
- Décision de clore la concertation engagée pendant le déroulement de la procédure et d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme avant sa transmission pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées.
- Validation de recruter contractuellement un agent du service technique à compter du 1^{er} juillet 2017, son contrat aidé étant arrivé à expiration.
- Validation du projet d'achat d'une balayeuse-desherbeuse plus adaptée aux besoins de la commune et de la demande de subvention afférente au conseil départemental.
- Validation de plusieurs projets concernant l'éclairage public : chemin de Brétigny, accès à la salle des sports Patrick Depailler, résidence le Château et résidence les Garennes.
- Décision d'attribuer un bon de fournitures scolaires aux enfants habitant la commune pour la rentrée scolaire 2017/2018.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JUIN 2017

- Schéma de gestion des eaux pluviales finalisé et applicable à l'ensemble de la commune.
- Suite à la suppression des ralentisseurs cavée de Thibermont, des travaux de sécurité seront réalisés (pose de chicanes et de bordures et signalisation adaptée).
- Validation du retour de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2017 dans les écoles maternelle et élémentaire, après demandes des parents et de l'équipe éducative.
- Validation du renouvellement des contrats de personnels non titulaires nécessaires au fonctionnement des divers services de la commune.
- Validation de l'achat de 10 tablettes numériques destinées aux enfants de l'école maternelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MARTIN-EGLISE ANIMATION

L'assemblée générale de Martin-Eglise Association s'est tenue à la salle Sully le vendredi 24 février en présence d'une vingtaine de personnes. Un nouveau bureau a été élu :

PRÉSIDENT :	Bruno Screve
VICE-PRÉSIDENTE :	Arlette Le Laurent
VICE-PRÉSIDENT :	Alain Maratrat
SECRÉTAIRE :	Martine Maratrat
VICE-SECRÉTAIRE :	Joëlle Cheminel
TRÉSORIÈRE :	Claire Laurent
VICE-TRÉSORIER :	Maxime Boudet

Les activités proposées pour l'année sont identiques :

21 mai :	fête du pain avec une animation de jeux anciens salle Sully
4 juin :	foire à tout aux stades
24 juin :	festival Art-Pège salle des fêtes
10 septembre :	vide-grenier au centre-bourg
10 décembre :	marché de Noël place Mayenne

Ce rendez-vous s'est terminé avec le verre de l'amitié.



ECOLE DES CHAMPIONS

La quatorzième édition de l'école des champions a eu lieu le mercredi 7 juin dernier, 103 enfants des écoles et associations de l'agglomération se sont retrouvés pour participer à ce challenge civique et sportif.

Ils avaient entre 8 et 12 ans.

Dix équipes ainsi que les champions de l'an passé ont pu passer les épreuves de Judo avec le club de Martin-Eglise, de Karaté avec le club d'Arques la Bataille, de Basket avec Offranville, Handball avec le DUC et la course d'orientation avec la ville de Dieppe. Pour la partie ateliers Citoyens : un atelier Secourisme avec l'ASSDCA, développement durable avec les élus de Martin-Eglise, l'environnement avec l'Estran, nutrition avec Oxygène et recyclage avec Véolia.

Eniko Hazard, organisatrice, souligne : « Ambassadeurs, ils devront montrer l'exemple et aider les autres, toujours et partout, ils seront les champions du bien et du droit »



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

16 nouvelles familles sur 35 ont répondu présentes le 20 janvier à la salle Sully.

M. le maire a détaillé l'organisation et le fonctionnement de la commune puis les élus ont présenté leurs fonctions respectives. Chaque famille a reçu de la documentation sur la vie associative très active.

Cette manifestation s'est clôturée par le verre de l'amitié.



PLANTATION DE SAULES DANS LA PRAIRIE HUMIDE

Afin de valoriser l'aménagement de la prairie humide Budoux à l'entrée du village côté Arques-la-Bataille, la commune a passé un partenariat avec le parc Weber, l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) de la région dieppoise et les techniciens du bassin versant de la vallée de l'Arques pour planter 23 variétés de saules de formes et de couleurs différentes le 9 février.

Cette prairie va retrouver son éco-système naturel qui permettra de découvrir la faune et la flore tout au long d'un parcours pédagogique ouvert à tous.



PUCES COUTURIÈRES

Les visiteurs étaient nombreux à la 8ème édition des puces des couturières le dimanche 5 mars à la salle des fêtes.

Encore une belle réussite pour cette manifestation organisée par Martin-Eglise Animation et la commission des fêtes.

Les adeptes de la couture, des loisirs créatifs, des dentelles et du linge ancien ont encore pu dénicher la perle rare.



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 2 avril, le rendez-vous dominical du repas des aînés à la salle des fêtes a connu autant de succès que les années précédentes.

Cent quatre-vingts convives ont participé à cet après-midi festif organisé par l'équipe du centre communal d'action social avec l'appui du personnel communal.

Dans son discours de bienvenue, M. le maire a souligné que les élus étaient soucieux de maintenir ces moments privilégiés de partage et d'échanges.

Avant d'apprécier le repas et le spectacle préparé par Jean Frehel avec l'humoriste Arsène, les doyens de la journée, M. Fernand Clément et Mme Marcelle Prouin, âgés de 92 et 96 printemps, ont été mis à l'honneur.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est sous un ciel gris que la cérémonie du 8 mai a débuté, l'occasion de rendre hommage aux soldats français et aux civils tués pendant la seconde guerre mondiale. Ainsi, un hommage a pu être rendu à l'adjudant Albert Gréboval qui fut tué lors de la campagne de France en mai 1940. La cérémonie commença par la lecture du discours du Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, puis une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts de la commune. Une minute de silence fut observée en la mémoire de toutes les victimes de ce conflit, puis la Marseillaise résonna. Cette année 2017 sera l'occasion de commémorer également le 75^{ème} anniversaire du raid anglo-canadien sur Dieppe le 19 août 1942.



FÊTE DU PAIN

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle fête du pain le dimanche 21 mai sur la place Mayenne. Cette année, Martin-Église Animation avait organisé en parallèle une exposition autour des jeux en bois anciens. Les visiteurs en plus de pouvoir déguster pains et brioches cuites au feu de bois, ont pu tester leur agilité et leur adresse autour des différents jeux proposés. La fin de la journée fut l'occasion de remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation et de mettre à l'honneur notre ancien boulanger M. Helly en lui remettant une aquarelle représentant le four à pain.



FOIRE À TOUT DE LA PENTECÔTE

Cette manifestation a de nouveau connu un énorme succès. Ainsi, quelques 150 exposants ont installé leur stand sur le terrain de football dès 6 h du matin. Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs sont venus fouiner et peut-être repartir avec la perle rare.

Merci encore à tous les bénévoles des 4 associations (' Martin Eglise Animation, le club de judo, le club de tennis et le club de football) qui ont organisé conjointement cette manifestation et qui ont contribué à la réussite de cette journée.



REMISE DE GRADES ET CÉRÉMONIES DES RÉCOMPENSES

Samedi 24/06/2017, tout le club de judo de Martin Eglise était rassemblé dans le gymnase Patrick Depailler pour la traditionnelle remise des grades.

Au programme, des démonstrations réalisées par les plus petits jusqu'aux plus grands

Pendant cette cérémonie, le professeur a rappelé ce que signifie le grade (connaissance technique et attitude mentale) puis il a remis les diplômes et les nouvelles ceintures. Les enfants fiers de leurs nouvelles ceintures se sont confrontés aux ceintures noires du club qui étaient présentes pour partager et transmettre leur passion à la nouvelle génération.

Le professeur a félicité les judokas qui se sont distingués tout au long de la saison. Il a donné rendez-vous le mardi 5/09/2017 de 18h à 20h et le samedi 9/09/2017 de 14h à 18h pour les inscriptions



Cet après-midi de partage s'est terminée autour d'un goûter et plus tard dans la soirée par un barbecue.

Vendredi 30/06/2017, les jeunes du club les plus méritants ont été récompensés (médaille et diplôme) par la municipalité en présence de Mr Gill Geryll, de Mr Alain Maratrat et de quelques conseillers.

Cette cérémonie a permis de récompenser Maé Fécamp, Romane Duchaussoy, Manoa Cretté, Noa Goasguen, Valentine Desert, Emma Viogne, Gaetan Costhilles, Romain Osvalt, Clément Lateurte, Manon Lefebvre, Chloé Abraham, Florent Morel et Fabio Horn.

FESTIVAL ARTPÈGE

Encore une fois, Bruno Scrève et son équipe proposait un programme très éclectique et très riche. Le public était au rendez-vous pour ce 3ème festival. Le début de journée a permis de découvrir les multiples activités artistiques proposés par le conservatoire Camille Saint-Saëns : Musique et danse. Le public a pu applaudir les différentes prestations de qualité offertes par les élèves du conservatoire.

Tout au long de la journée, le public a pu déambuler dans le village d'artistes où il a pu admirer photos, peintures, patchworks, sculpture sur pierre ou sur bois... Il a aussi pu voir une quinzaine d'anciens véhicules qui, pour certains visiteurs, leur ont rappelé des souvenirs liés à l'enfance.

En fin de journée, le cirque de l'Arche de Noé a fait quelques démonstrations de jonglages, d'équilibres, de sculpture sur ballon pour le plaisir des petits et des grands. La chorale de Neuville a montré tout son talent en donnant un magnifique récital de chansons. Enfin, le public a pu découvrir ou redécouvrir la comédie "Psy Connection" jouée par la troupe des 18 pattes.

La soirée s'est poursuivie avec un concert où le public a pu écouter successivement le groupe Tété et Onions Soup. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice ayant pour thème le hard-rock.

Bravo et merci encore aux organisateurs, à la municipalité, aux sponsors, aux bénévoles et aux employés communaux d'avoir contribué au succès de ce festival.



ASSOCIATIONS

CLUB DES BLÉS D'OR

Le club des Blés d'Or a effectué un voyage avec les anciens combattants pour la visite de la dame de fer à Paris.

Le traditionnel repas a eu lieu le dimanche 7 mai au Clos Normand. Un moment de partage et d'amitié apprécié de tous. Nous avons fêté cette année les 40 ans du club le 20 juin 2017 ainsi que les anniversaires de l'année à la salle Yvonne de Rocquigny.

92 ans

Marie-Louise Antheaume
Yvonne Lefrerre

85 ans

Marcel Tourneur
Emile Thueux
Micheline Prieux

80 ans

Jocelyne Issindou

Le club est fermé au mois d'août.

Reprise le mardi 5 septembre 2017.

Pour tout renseignement, **contacter Monique**
au 06 79 25 56 92 ou **Jocelyne** au 02 35 04 08 13



ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants ont effectué leur voyage annuel à Paris, accompagné du club des Blés d'Or le 1er juin. Nous avons déjeuné au restaurant 58 du 1er étage de la Tour Eiffel avec une superbe vue. Sous un soleil radieux, l'après midi nous avons embarqué à bord du trimaran « Catherine Deneuve » pour une balade à la découverte des plus beaux monuments parisiens. Nous sommes revenus enchanter avec de beaux souvenirs.



ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

RALLYE PÉDESTRE DU 1^{ER} MAI

Malgré une météo au départ légèrement humide, la traditionnelle randonnée du 1er a connu un franc succès puisqu'ils étaient 60 participants venus de Martin-Eglise mais également des villages voisins. La boucle de 11 km du matin a mené les marcheurs sur des sentiers typiques, en traversant les villages du plateau Est de Dieppe, en traversant les villages de Derchigny-Graincourt et Sauchay. Les participants ont pu tester leurs connaissances et s'adonner à divers jeux d'adresse. Après le déjeuner, ils ont eu une promenade de 5 km. La journée s'est terminée par un pot de l'amitié accompagné de récompenses pour les neuf équipes.



SOIRÉE THÉÂTRE

Les amateurs de comédie burlesque avaient rendez-vous avec la troupe des 18 pattes le vendredi 19 mai à la salle des fêtes. Un public nombreux a fait le déplacement pour découvrir la toute nouvelle pièce écrite et mise en scène par Bruno Scrève. Pendant une heure et demie, le public a pu rire à chaudes larmes devant les mésaventures de plusieurs patients chez le meilleur psychologue de Paris Stéphane Delafesse ...



Découvrez nos autres sections sur
notre site Internet :
<http://alc-martineglise.fr/>

ASSOCIATIONS

LES SALTIMBANQUES DE L'IMPOSSIBLE

Une année scolaire bien chargée qui se termine !

Plusieurs établissements scolaires nous ont sollicité, pour faire découvrir les Arts du Cirque à leurs élèves en liaison avec le travail réalisé en classe. Nos projets d'école ont été nombreux.



En janvier la violente tempête a frappé la région et détruit en partie notre chapiteau, si l'assurance a réagi vite, le fabricant a été moins rapide ; nous venons de recevoir le matériel neuf. Notre stage de 4 semaines prévu à Montivilliers s'est effectué dans le gymnase, moins « magique » mais les enfants ont profité des différentes activités. Nous avons passé une semaine au collège de Longueville et en février 2 semaines à l'école d'Emanville.

En mars l'école la Providence de Mesnil-Esnard nous a accueilli pendant 3 semaines.

En avril, nous avons passé 1 semaine au collège Camus de Neuville et 1 semaine à Garennes sur Eure. Mai et juin ont été très occupés, 3 semaines à l'école de Sahurs, 2 semaines à l'école de Cierrey dans l'Eure et 1 semaine à Jules Ferry à Darnétal.

D'autres activités se sont déroulées dans la région ; le 14 janvier les élèves du groupe ado-adultes ont participé à une séance de travail au gymnase de Martin-Eglise avec le « Collectif Bekrel », en résidence DSN. La Mission Locale de Dieppe nous a sollicité pour plusieurs séances d'initiation en mars et avril. Le spectacle « Jeilu » a été joué lors d'une soirée cabaret à St^e Marguerite sur Duclair.

Un chapiteau a été monté à Derchigny pour le « Festival de la Toupie ». Pendant les vacances de printemps le stage judo-cirque du Club de Martin-Eglise a eu lieu. Les élèves de l'école ont participé à l'inauguration du parc paysager de Neuville.

Une initiation au maquillage artistique a été réalisée au centre de loisirs de St Romain de Colbosc, ainsi qu'une séance de sculptures sur ballons pour l'IDEFHI de Canteleu.

Nous sommes intervenus à la piscine des bains pour fêter le 10^{ème} anniversaire de l'établissement.

Le spectacle de fin d'année du 14 juin, a permis aux spectateurs d'applaudir le groupe des petits et moyens. Le groupe des ado-adultes a pu faire apprécier le résultat des progrès accompli au cours des années. Le soleil étant au rendez-vous, ce fut un après-midi de fête.



Le projet d'installation dans le parc paysager de Neuville se concrétise. Le chapiteau est monté et devrait être opérationnel à la rentrée scolaire.

Pour nous, Juillet et Août est la période des centres aérés où nous exerçons.



PROJECTIONS SUR 2017

L'Année 2017 se présente bien mieux que l'Année 2016. Les Perspectives d'Actions sont plutôt satisfaisante avec une diversité de Conventions signées et de prévisions qui devraient se concrétiser pour le 2^{ième} semestre. Par ailleurs nous avons eu le plaisir de recevoir une subvention non négligeable de la part de Marie LEVERN députée à l'époque au titre de sa dotation parlementaire.

Pour le 1^{er} semestre

1 VŒUX ET GALETTE DES ROIS

C'est une manifestation commune à l'Arche de Noë et à Club 2000 depuis de nombreuses années. Un nombre satisfaisant de participants, fidèles à ces manifestations festives, sont venus écouter les vœux pour l'année à venir après un rappel des moments forts de l'année passée.

2 ATELIERS PÉRISCOLAIRES À MEULERS

Jusqu'à fin juin, tous les lundis en fin d'après-midi, des Ateliers d'apprentissage des Arts du Cirque se poursuivent après le renouvellement en Septembre de la Convention qui avait été signée pour 2015-2016. Cette année sur la demande de Meulers il n'y aura pas de spectacle de fin d'année comme nous le proposons en fin d'intervention et comme ce fut le cas l'an dernier. Compte tenu des informations recueillies la Convention devrait être renouvelée en Septembre 2017.



3 STAGE D'AVRIL À MARTIN ÉGLISE

Comme chaque année, un stage est assuré à l'occasion des vacances scolaires du 1^{er} semestre. Cette Année en Avril des jeunes des cours hebdomadaires et des jeunes extérieurs sont venus perfectionner leurs connaissances ou pour les nouveaux découvrir les techniques de base des Arts du Cirque. Ce stage est organisé sur 5 jours de 5h par jour avec un spectacle en fin de semaine le vendredi en fin d'après-midi.

Ce stage s'est donc terminé, comme il est de coutume, par une restitution des Acquis à la grande satisfaction des parents et au plaisir des jeunes de montrer ce qu'ils avaient acquis.

Une présentation à un public est toujours intéressante et éducative car il s'agit d'une contribution à l'épanouissement de l'enfant compte tenu des apports bénéfiques de cet apprentissage des Arts du Cirque.



4 PARTICIPATION AU FESTIVAL ARTPEGE

Cette année nous avons été sollicités pour participer au Festival ARTPEGE organisé le samedi 24 Juin sur Martin Église par Martin Église Animations. Nous avons donc assuré quelques démonstrations à plusieurs reprises dans des intermèdes prévus dans le déroulement des interventions diverses.

5 COURS HEBDOMADAIRES

Le mercredi, dans notre local à Martin Église, nous poursuivons nos cours hebdomadaires proposés à des habitués. Suivant leurs aptitudes, leurs préférences, les élèves se perfectionnent au jonglage avec différents objets dont assiettes chinoises, balles, diabolos,..., équilibre sur tonneau, boule, planche à rouleur,, le cas échéant monocycle. Acrobatie au sol,, trapèze avec la réalisation de différentes figures sur le trapèze.

Comme chaque année, l'après-midi dès 14h est consacrée à une dernière répétition suivie d'une pause avec un goûter

ASSOCIATIONS

offert aux enfants et d'un moment de détente totale avant le démarrage du spectacle à 18h. Le spectacle de fin d'année s'est déroulé le mercredi 28 Juin devant les parents, grands-parents, des membres du Conseil d'Administration et de parents qui étaient intéressés pour l'inscription de leur enfant en septembre prochain. Joie des enfants, satisfaction des parents avec les très nombreux applaudissements pour ces artistes d'un jour.



6 PROJET D'ÉCOLE DE TOURVILLE SUR ARQUES

Sur la demande de la Directrice Amandine MONSTIER de l'École Élémentaire de Tourville sur Arques et après l'accord de l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale, l'Arche de Noë a mis en place et assurée l'Initiation aux Arts du Cirque durant le 1^{er} semestre 2017.

Initiation à l'acrobatie, à la jonglerie et à l'équilibre étaient au programme, un trapèze n'ayant pu être installé. Les 2 dernières semaines ainsi que le Spectacle de clôture du Projet Éducatif se sont déroulés sous notre grand chapiteau de 20m de diamètre après l'accord de la Mairie de Tourville sur Arques.

Ce fut un plaisir supplémentaire pour les enfants que de produire leur spectacle dans une vraie ambiance de cirque. Très nombreux applaudissements des parents heureux de voir leurs enfants montrer ce qu'ils avaient acquis durant ces 3 mois d'Apprentissage des Arts du Cirque.

7 ATELIERS PÉRISCOLAIRES À SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR

Nous avons été sollicités pour assurer des Ateliers Périscolaires à Sainte Marguerite sur Duclair. Ces Ateliers se termineront en Juillet avec un petit spectacle valorisant pour les enfants.

8 L'AVENIR : CONTINUER POUR UNE CONTRIBUTION À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

- Stages d'Été
- Animations dans le cadre de « Lire à la Plage »
- Reprise des Cours à Martin Église le mercredi 13 septembre
- Poursuite des Ateliers Périscolaires à Meulers ...



Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77

ASSOCIATIONS

CLUB 2000

Le 1^{er} semestre 2017 a été un peu chargé avec la préparation des différentes Actions et Manifestations Mais surtout ce 1^{er} semestre a donné beaucoup de satisfaction avec globalement une bonne réussite des manifestations.



VOEUX ET GALETTE DES ROIS

Comme les années précédentes ce fut une cérémonie commune aux 2 Associations Arche de Noë et Club 2000. Un nombre satisfaisant de participants, fidèles à ces manifestations festives, sont venus écouter les vœux pour l'année à venir après un rappel des moments forts de l'année passée.

CONCOURS TAROTS DU 8 MAI

Ce fut le plus satisfaisant des Concours TAROTS qui ont été organisés depuis près de 30 ans. Jamais nous n'avions eu autant de participants, le record fut battu avec plus de 70 participants.

Comme d'habitude les joueurs ont fortement apprécié le buffet garni (pour ne pas dire très garni) qui était proposé lors de la pose entre la 2^{ème} et 3^{ème} tour. Pas de changement cette année sur l'organisation avec un tournoi en 7 prises de 5 donnes, le tout contrôlé par un arbitre reconnu.

Le Concours s'est terminé avec la remise d'enveloppes en fonction du classement. Le 1^{er} et la 1^{ère} classés sont de plus partis avec une bouteille de champagne. Toujours la même satisfaction pour cette manifestation.

Tout le monde est reparti dans la bonne humeur et dans l'attente du Concours de l'année prochaine.

SOIRÉE DANSANTE DU 11 MARS

Après la satisfaction de l'an dernier, le même thème du Cochon Grillé avait été retenu et ce fut à nouveau un vrai succès avec une centaine de participants venus à nouveau apprécier pour certains ou goûter pour les nouveaux à ce plat principal grillé sur place ainsi que les frites d'accompagnement.

L'odeur, la tendresse de la viande, tout y était et a séduit les convives de la soirée. Il est envisagé de renouveler l'an prochain. Pourquoi changer quand il y a satisfaction de tous.

En cours de repas, afin de faciliter la digestion et mieux apprécié, le D J commença à faire venir sur la piste les danseuses et danseurs qui s'en sont donnés à cœur joie.

ASSOCIATIONS

SPECTACLE DE DANSE DES 9 ET 10 JUIN

Ce spectacle assuré par les « artistes de 2 soirs », les élèves de Club 2000, est toujours la manifestation phare de l'année. Mais cette année, aux retours entendus, ce fut encore mieux que les années précédentes. Le thème « Cléopâtre » y est probablement pour quelque chose avec des musiques originales et des costumes splendides et très stylisés.

Étaient présents à l'une ou l'autre des 2 Soirées : Marie LE VERN Députée, Blandine LEFEBVRE Conseillère Départementale, Alain MARATRAT 1^{er} Adjoint, Guy DESERT Conseiller Municipal représentant chacun Gill GERYL Maire de Martin Église qui, pour des raisons de santé, n'avait pu être présent et Arlette LE LAURENT de Martin Église Animation.

Leur présence constitue une reconnaissance de l'apport de l'Association à la collectivité et sa contribution à la démocratisation de la Culture. Plus de 450 participants spectateurs pour les 2 jours, en progrès par rapport à l'an dernier. Un plaisir des parents de voir leurs enfants sur scène, mais aussi pour la famille et amis pour les adultes. Les élus, aussi, ont fait des commentaires élogieux sur le travail d'Hélène la prof. L'Année, bien évidemment, s'est terminé en fin de spectacle et quelques jours plus tard par des remerciements à Hélène et à un nombre important cette année de participants à la production et à la réalisation du spectacle.

Ceci constitue une grande satisfaction pour le Conseil d'Administration que de voir autant d'adhérents mais aussi de non adhérents participer à la vie de l'Association. Une satisfaction pour les organisateurs et une reconnaissance de l'apport de Club 2000 à la collectivité. Le Conseil d'Administration remercie fortement toutes les personnes qui contribuent à la réussite de l'Association.



POUR FIN 2017

Rentrée :

dans la semaine du 18 au 22 Septembre

Reprise des Activités progressivement principalement :

Danse Modern Jazz et Hip-hop
Danse Contemporaine
Combi-Fitness
Gymnastique
Yoga toujours en développement

Manifestations :

LOTO du 11 Novembre
Goûter des Enfants en décembre

Bonne Vacances à toutes et à tous !

Pour tout renseignement :
Tél. 02 35 04 44 84



7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

Tél. : 02 35 04 41 18

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise

www.martineglise.fr



Martin-Eglise